



ASSOCIATION CROQUAN
9 BIS RUE DE L'ABBE ANNE – 14510 HOULGATE

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

26/01/2023

Présents :

- AINEE Julien (Président) – 2 pouvoirs (Julien CARRON et Bertrand FRESLON)
- CHIRON Thomas (Vice-président) – 3 pouvoirs (Roxane BUFFARD, Jade LEGOFF et Margot RIPEAUX)
- VITTOZ Lise (Secrétaire)
- SEGONDS Louis (Trésorier)
- MANSOUR Jeanne (Secrétaire-adjointe)
- LESENECHAL Vincent (Trésorier-adjoint) - distanciel
- LENTZ Corine (administratrice)
- FERRE Timothée (administrateur)
- CHIRON Charlotte
- MAINIER Lucas – 1 pouvoir (Elouan SAINSART)
- STOREZ Thomas (salarié/invité)
- DELAUNEY Thibaut (salarié/invité) – distanciel

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

Ordre du jour :

- **Présentation et approbation du bilan moral**
- **Présentation et approbation du bilan financier**
- **Présentation et approbation du budget prévisionnel**
- **Approbation du renouvellement du mandat des élus**
- **Election d'éventuels nouveaux administrateurs**
- **Questions diverses**

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20h.



1- Présentation et approbation du bilan moral

Le président commence le bilan moral en évoquant l'évolution de la partie club.

Club :

- Aujourd'hui, l'association compte 300 adhérents dont 152 ayant une licence FFME à ce jour. A titre de comparaison, l'association comptait 162 adhérents lors de l'exercice précédent.
- Depuis le début de la saison, le créneau du mardi soir (18h-20h) à destination des 13-18 ans et des adultes est devenu un créneau accès « compétition » afin de faire progresser les pratiquants demandeurs et de les amener à participer aux compétitions
- L'association propose à ce jour 12 créneaux hebdomadaires à destination des adhérents annuels (licence FFME à jour) toute catégorie confondue
- Il a également été décidé que les frais (frais d'inscriptions, déplacement en cas de départ groupé) concernant les compétitions officielles sont à la charge de l'association afin d'inciter les licenciés à représenter le club lors des compétitions

Stages vacances :

- Depuis le début de la saison 2022-2023 (septembre 2022), l'association a mis en place l'adhésion vacances au prix de 2€. Cette adhésion permet à toute personne venant fréquenter la structure pour pratiquer les activités d'être adhérent de l'association
- Le conseil d'administration a voté une augmentation des tarifs des stages effective au 1^{er} janvier 2023 : 1€/séance soit 5€ sur le stage 5 jours. Cette augmentation est due à l'inflation qui touche tous les secteurs et permettra donc d'absorber les charges de l'association qui ont-elles aussi augmentées

Groupes :

- L'association travaille toujours en collaboration avec les établissements spécialisés du secteur avec comme nouveauté sur l'exercice précédent le partenariat avec le centre de rééducation fonctionnelle de Deauville
- Les cycles d'escalade avec les 4 classes de 4^{ème} du collège Paul Eluard de Dives-sur-Mer ont été reconduits pour l'année scolaire 2022-2023
- Les autres groupes accueillis sur demande sont en général des gouters anniversaire, EVJF etc...

Formation :

- 3 adhérents ont été envoyés en formation Initiateur SAE en 2022, il s'agit de Thibaut DELAUNEY, Maëlie CORBET et Eloi HARIOT
- 1 adhérent a été envoyé en formation de gestionnaire des EPI, il s'agit de Thibaut DELAUNEY

Ressources humaines :

- L'équipe de salariés n'a pas évoluée au cours de l'exercice 2022, elle est toujours composée de Thomas STOREZ (CDI), Thibaut DELAUNEY (CDI) et Boubacar DIENG (contrat d'apprentissage)
- L'association a rencontré lors de la saison d'été 2022 des difficultés à recruter des saisonniers. Elle souhaite anticiper cela au maximum pour l'été 2023 et compte également sur les bénévoles et les personnes qui souhaitent se former à l'encadrement
- En juin 2023, la formation BPJEPS APT de Boubacar DIENG se termine. Sous réserve de la validation de son diplôme, l'association souhaite poursuivre la collaboration avec ce dernier

Projets :

- Rénovation du pas de tir qui se situe dans la salle d'escalade : l'ossature bois a été refaite proprement, il reste à régler le problème de luminosité auquel les éducateurs sont confrontés lors des séances
- Acquisition du nouveau véhicule 9 places en décembre 2022 : cela va permettre à l'association de toucher les subventions de la Région et du Département liées au dispositif Trans'Sport en Normandie, l'association a également vendu le Partner.
- Afin de récupérer l'agrément éducation nationale pour l'activité escalade et de pouvoir accueillir de nouveau des scolaires (école primaire), l'association souhaite que Thomas STOREZ obtienne le CS activités de l'escalade par le biais d'une VAE ou en suivant le cursus de formation si cette dernière n'est pas possible
- L'association accueille le 14 mai 2023 la coupe du calvados de bloc (compétition à destination des jeunes non expérimentés), elle aura pour cela besoin de bénévoles pour aider au bon déroulement de cet évènement

Le président soumet le bilan moral au vote et celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2- Présentation et approbation du bilan financier

En l'absence du trésorier (retard pour obligation professionnelle) et de son adjoint (présent en distanciel), le vice-président présente le bilan financier de l'exercice 2022.

Le compte de résultat est bénéficiaire à hauteur de 2739.93€.

A noter que les ventes de marchandises sont élevées à la suite de la vente du matériel d'accrobranche en début d'exercice, ce qui a permis de procéder à beaucoup d'achats de matières et fournitures (renouvellement de matériel dans les différentes activités).

La partie dotation aux amortissements est également élevée à la suite de la sortie de plusieurs biens, il ne reste plus que le nouveau véhicule 9 places qui est soumis à amortissement.

Voir ci-dessous le compte de résultat pour l'exercice 2022.

6- Questions diverses

L'assemblée n'a pas de questions.

L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 20h36.

Le procès-verbal de cette assemblée est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 26/01/2023

**Le président,
AINEE Julien**

